

Chargé de transition énergétique H/F

Ingénieur territorial

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-661

Localisation du poste : Versailles

Direction concernée

BATIMENT ET ENERGIE

Domaine d'activité

Bâtiments

Service concerné

BATIMENTS ET ENERGIE

Catégorie du poste

A

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales :

Programmer la transition énergétique des bâtiments :

- Finaliser et actualiser le Schéma Directeur Immobilier et Energie Énergétique (SDIE) et contribuer à la définition de la stratégie immobilière dans une démarche éco-responsable et respect du Décret Tertiaire en liaison avec l'équipe de Direction
- Poursuivre et piloter la mise en place opérationnelle de la DSP Chauffage Urbain (SDRCU) pour les équipements de la Ville, avec l'appui de l'AMO dédié
- Réaliser des points d'étape réguliers pour contrôler l'état d'avancement des différentes tâches programmées, communiquer et promouvoir les résultats

Piloter la transition énergétique des bâtiments :

- Coordonner, piloter et évaluer le projet de passage à la géothermie et l'extension du réseau de chaleur urbain avec l'appui du service Energies
- Coordonner, piloter et évaluer les projets et actions de la collectivité en matière de transition énergétique et de développement durable (bornes de recharge électrique, ENR, confort d'été)
- Superviser la mise en oeuvre des projets, et contrôler leur conformité avec les niveaux de performance énergétiques visés par la Collectivité
- Réaliser des études de faisabilité pour intégrer les énergies renouvelables dans nos bâtiments
- Mener des audits énergétiques sur le périmètre de la Direction
- Conduire des actions de sensibilisation auprès des utilisateurs, en propre et en lien avec la Com interne, et externe sur les axes d'amélioration des pratiques et de diffusion d'une culture commune des tenants et aboutissants de la transition énergétique
- Rechercher des subventions et des financements, élaborer le montage des dossiers, en assurer le suivi et le recouvrement des fonds
- Accompagner les collaborateurs de la direction dans les projets d'efficacité énergétique des bâtiments mais également ceux de Versailles Grand Parc, dans le cadre de notre convention de mutualisation.

Astreinte d'une semaine en roulement avec les autres cadres A de la DGST.

Missions ponctuelles :

- Participer aux actions de planification territoriale relative à ces domaines (PCAET...) et contribuer au rapport développement durable
- Expertise et support aux autres services de la ville et aux élus
- Veille réglementaire et technique, développement d'une expertise sur les sujets innovants
- Animation du comité de transition énergétique
- Conseil et assistance sur différents projets de la collectivité (ombrières photovoltaïques de parking, autoconsommation collective, ZAC SATORY...)
- Vous veillerez au bon respect des plannings et des budgets. Vous inscrirez votre action dans le sens d'un travail d'équipe, collaboratif et transverse avec les autres directions et services supports.

Appartenance à un ou des groupes de travail :

En tant que membre de l'équipe managériale, vous aurez également l'opportunité de participer à des groupes de travail pour le déploiement d'un outil de gestion patrimoniale et la modernisation des outils de travail de la Direction.

Votre profil

Formation**Formation :**

- Diplôme d'ingénieur (Bac+5), spécialisation rénovation énergétique du bâtiment ou en l'énergie
- Permis B en cours de validité (véhicule de service en pool à disposition).
- Expérience antérieure souhaitée en gestion de projets transverses

Savoir-faire :

- Rendre compte
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Savoir être :

- Capacité à être force de proposition
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'écoute et d'animation
- Qualités rédactionnelles
- Sens du service public
- Capacités d'organisation et de gestion

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste**Cycle de travail :**

Poste à 39h/semaine

Nombre de jours de congés :

25 jours de congés, 23 RTT et 2 jours de fractionnement sous condition

Avantages :

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)